

02.05.2016 - 11:15 Uhr

## Allianz Suisse élargit ses solutions en ligne

*Wallisellen (ots) -*

Une offre en cinq étapes seulement: il y a six mois environ, Allianz Suisse a lancé sur [www.allianz.ch](http://www.allianz.ch) un calculateur de prime innovant, qui fournit aux clients en un temps record une première offre indicative pour leur assurance véhicules à moteur avec seulement cinq informations. Cette possibilité est désormais également proposée pour l'assurance moto et l'assurance voyages.

Dans un monde hyperconnecté, la rapidité et la simplicité sont des atouts indéniables. C'est la raison pour laquelle Allianz Suisse a fortement simplifié son processus d'offre et de conclusion en introduisant un nouveau calculateur de prime pour l'assurance automobile sur [www.allianz.ch](http://www.allianz.ch) en décembre 2015. Alors que les clients devaient auparavant fournir 25 informations différentes pour obtenir une première offre d'assurance, il n'en faut maintenant plus que cinq (véhicule, immatriculation, âge, domicile, nationalité). «Cette formule est très utilisée et les clients l'apprécient beaucoup», déclare Thomas Wegmann, responsable Gestion du marché d'Allianz Suisse.

Allianz Suisse a donc décidé d'étendre cette offre en ligne à l'assurance moto et à l'assurance voyages. Comme dans l'assurance automobile, il suffit dans le cas de l'assurance moto de cinq informations pour obtenir une première indication de prix à l'aide du calculateur de prime. Le client peut choisir parmi les offres de produits «Budget», «Comfort» et «Top» les modules les mieux adaptés à ses besoins en matière de sécurité. Dans le cas de l'assurance voyages, deux informations suffisent même pour trouver la meilleure couverture d'assurance possible pour profiter au mieux de ses voyages en Europe, voire dans le monde entier.

Conclusion possible en ligne ou hors ligne

Dans le cadre de cette offre, les clients d'Allianz Suisse ont la possibilité de passer facilement de l'univers en ligne à l'univers hors ligne et vice versa. Ceux d'entre eux qui souhaitent de plus amples informations et ne veulent pas conclure de contrat en ligne peuvent opter soit pour un conseil téléphonique soit pour un entretien avec un conseiller. La flexibilité de l'offre est ainsi nettement accrue.

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
téléphone: 058 358 88 01  
e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Bernd de Wall  
téléphone: 058 358 84 14  
e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100787417> abgerufen werden.